



Ixelles le 22/09/2023

Bonjour à tous,

Nous sommes déjà plus de 30 ménages à avoir marqué un intérêt pour la démarche de création d'un GASAP à l'école durant l'année scolaire 2023-2024. J'en profite donc pour rebondir rapidement sur cet enthousiasme, en vous communiquant les informations suivantes

Qui est le producteur?

Frédéric Jadoul a une exploitation maraîchère et fruitière (pommes et raisins) labellisé bio à environ 40 km de Bruxelles à Aische-en-Refail.

Il a démarré en 1993 en commercialisation d'un nombre réduit de produits via un grossiste, puis il est passé progressivement à un élargissement de la gamme pour s'adresser de plus en plus à des consommateurs, en vente directe.

Il cultive actuellement sur 2 ha, dont 40 ares en serres. Il travaille sur ses terres avec un pool de 6 personnes, qui assurent en rotation une présence journalière de 2 personnes.

Il livre plusieurs GASAP, ainsi que deux magasins bio en région wallonne et la coopérative à finalité sociale Agricover.

Les objectifs sont, via la diversité des productions, d'offrir aux consommateurs des produits de l'exploitation et de producteurs associés dans la coopérative Agricover tout au long de l'année. Cette démarche offre au personnel de l'exploitation l'opportunité de prester de manière régulière toute l'année également.

Combien cela coûte-t-il ?

Frédéric propose des paniers à 17,5 euros toutes les 2 semaines. Le contenu des paniers est le reflet de la saison, ils contiennent 6 légumes différents et dans la

mesure du possible, 4 des légumes sont différents à chaque livraison. Parfois, il monte jusqu'à 8 légumes différents. Les paniers varient entre 4 et 6 kg et sont prévus pour ± 3 personnes pendant 8 à 10 jours. Ainsi, le panier permet aussi aux membres de compléter leurs besoins en légumes par des achats traditionnels.

Il est également possible de commander des paniers de fruits à 10,5 euros et des œufs. Pour le panier de fruit, Frédérique se fournit auprès de la coopérative, ce panier peut contenir des oranges ou bananes mais ceux-ci proviendront inévitablement de l'étranger mais toujours dans le respect de la charte bio.

A quoi cela vous engage-t-il ?

Normalement, à un engagement d'un an dans l'achat des légumes (mais réévaluable tous les trimestres). Nous vous demandons d'annuler au moins 3 semaines à l'avance.

A +/- une ou deux permanences par an (si nous sommes 20 ménages) c'est à dire qu'une ou deux fois par an, vous accueillez le producteur et constituez/ distribuez les paniers et papotez/buvez un verre avec les autres membres du GASAP qui viennent chercher leur panier.

Quand, où?

Le mardi une semaine sur deux entre 15h45 et 18h30 à l'entrée de l'école.

Premier trimestre : 3 Octobre, 17 Octobre, 7 Novembre, 21 Novembre, 5 Décembre et 19 Décembre.

En cas de pluie ou de trop grand froid: salle des professeurs

Si vous souhaitez vous inscrire vous pouvez le faire par mail (gasapecole8@gmail.com) ou par le secrétariat de l'école ou au 0472 872 680 (WhatsApp de préférence).

Attention: la charte doit être remise **au plus tard pour le 26 septembre 23.**

Au plaisir de se croiser au Gasap,

Céline Lorand, Directrice de l'école n°8 du Bois de La Cambre Marinette De Cloedt